



UNIONS de QUARTIERS de MEYLAN

REGLEMENT du CONCOURS de BELOTE

1. Le concours se déroule en 4 parties de 12 donnes. Le vainqueur du concours est l'équipe qui totalisera le plus grand nombre de points. Si égalité c'est l'équipe qui aura concédé le moins de points qui l'emporte.
2. Ouverture du jeu : la plus petite carte donne.
3. En cas de fausse donne pas de pénalité.
4. Si personne ne prend, le donneur doit redonner autant de fois que nécessaire.
5. Le concours est SANS annonce. Seule demeure la belote qui devra être COMPLETEMENT annoncée et dont les points (20) sont IMPRENABLES même en cas de CAPOT.
6. Le décompte des points se fait sur la base de 162 points par donne. Les équipes notent sur leurs feuilles respectives le nombre de points de la partie au point près (voir le tableau). En cas de CAPOT, le gagnant marque 252. Marquer les belotes par un **B** et les capots par un **C**, à côté des points.
7. Lorsque l'adversaire coupe et que vous ne pouvez pas fournir la couleur demandée, vous devez couper **et** monter. Si vous ne pouvez pas monter, vous n'êtes pas obligé de fournir atout.
8. En cas d'égalité à 81 ou 91 points (s'il y a belote), l'équipe qui n'a pas pris marque ses points. Les autres points sont attribués à l'équipe qui gagne la donne suivante. En cas de litige à la 12^{ième} donne, chacune des équipes marque 81 ou 91 points.
9. Toute erreur de jeu se traite à l'amiable.
10. Une carte jouée n'est pas reprise sauf faute de jeu
11. Lorsqu'un pli est retourné, il n'est consultable qu'à l'issue du pli suivant (lorsque les 4 cartes ont été jouées).
12. A la fin de chaque partie, chaque doublette doit apporter ENSEMBLE sa fiche de résultats à la table de marque.

Nous vous rappelons que la BELOTE est un JEU et que tout manquement au règlement, tricherie ou mauvais comportement pourra entraîner l'exclusion de l'équipe concernée. En cas de litige, la décision prise par les organisateurs sera sans appel.

BONNE CHANCE à TOUS

